

# MELANGES RELIGIEUX

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTERAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 14 Juillet 1848. No. 88.

### AFFAIRES DE ROME.

Tous ceux qui suivent d'une attention respectueuse les destinées temporelles de Rome attendaient la publication de la lettre de M. l'abbé Gioberti aux Romains, ou ce publiciste, complétant ce qui manquait à ses harangues populaires, devait livrer pour ainsi dire la pensée de son voyage et faire connaître en fin quel dessin l'avait conduit dans la ville éternelle, le lendemain des désordres qui en troublèrent un moment la majesté et la paix. La lettre de M. Gioberti est sous nos yeux. Elle nous livre en effet la pensée de sa mission politique, réduite à deux points : " Mettre sous les auspices de Rome et de son pontife, les deux grands actes constitutifs de l'union italienne : 1° La création d'un royaume italique embrassant la vallée du Pô et réunissant toutes les parties septentrionales de la Péninsule ; 2° l'établissement d'une confédération des différents Etats de l'Italie, représentée d'une manière stable par une diète."

Nous remarquons avec satisfaction que M. Gioberti repousse le rêve ambitieux de quelques-uns de ses compatriotes qui, enivrés de la fortune naissante de la maison de Savoie, n'hésitent pas de proposer la réduction de l'Italie en un seul royaume. M. Gioberti connaît mieux les nécessités historiques d'un vieux pays divisé depuis tant de siècles par la diversité des destinées, des intérêts, des dialectes. Il borne la monarchie nouvelle à la vallée du Pô ; il la représente, non point comme une menace, mais comme un rempart pour l'indépendance politique des Etats de Toscane, de Rome et des deux Siciles. Resserrée dans ces limites, la formation du royaume d'Italie supérieure est un événement à peu près accompli par l'imposante unanimité des votes de Milan, de Parme et de Modène. Nous demandons seulement par respect, ou, si l'on veut, par superstition pour les vieilles gloires, à réserver la question de Venise. Il nous serait cruel de renoncer pour toujours à voir le pavillon de Saint-Marc flotter sur une ville souveraine.

En proposant une confédération des différents états italiens, M. Gioberti prévoit le jour où la diète nationale s'ouvrira dans Rome, " sanctifiée par l'auguste présence du pape libérateur." Nous reconnaissons tout ce qu'il y a d'honorable pour le Souverain Pontife dans la présidence que lui déferait la diète italienne. Mais qu'il nous soit permis de faire nos réserves sur les conditions qu'on mettrait à cet honneur et qui finiraient par le changer en péril. Nous repousserions tout ce qui pourrait réduire le chef de l'église universelle au rôle de représentant d'une seule nation, si grande si justement honorée qu'elle soit pour ses vœux services et pour le miracle nouveau de sa régénération. Ni la France ni l'Espagne, ni l'Irlande, ni l'Amérique catholique ne peut consentir à ce que le pape soit le pape des italiens pas plus que celui des Allemands. Que l'Italie se souvienne de la papauté d'Avignon et de ces soixante-dix ans qu'elle appela la captivité de Babilonne, parce qu'elle crut voir le pontificat prisonnier de la France qui respectait pourtant l'indépendance politique du comtat vénaisin ; et que ce souvenir la prévienne contre la tentation d'imiter ce qu'elle ne pardonna jamais.

Du reste nous devons à M. Gioberti ce témoignage qu'il a dignement répondu aux critiques des catholiques, inquiets du rôle que lui ferait à Rome le dangereux enthousiasme des clubs. Il était de son devoir d'employer l'ascendant d'une grande renommée à réprimer les passions séculieuses qui s'étaient fait jour dans les troubles du 30 avril. Mais il courait le risque de blesser la juste susceptibilité des consciences chrétiennes, en attribuant une sorte de protectorat sur un pouvoir pour qui toute protection humaine est une injure, et en venant délivrer un brevet de civisme à Pie IX, insulté par l'ingratitude d'un petit nombre de factieux. M. Gioberti n'a pas fait au pape l'injure de le défendre. Il a fait aux ennemis de la papauté la justice de les nommer et d'appeler sur eux toute la sévérité de l'opinion publique, dans un passage qu'il faut traduire. " Fils de Rome, permettez-moi de vous parler librement. Vous aimez, vous adorez l'immortel Pontife qui honore l'Italie et le monde, et ce titre seul suffirait à vos louanges. Mais les pervers ne manquent pas à qui voudraient troubler une si belle harmonie et qui s'appliquent à semer les défiances, les soupçons, les dégoûts entre les enfants et le père. Oh ! parlez-vous de leurs artifices perfides, et ne vous laissez pas séduire à leurs sophismes. Pensez qu'en la personne de Pie IX unissent les deux plus hautes dignités de la terre. Elles ont des offices et des ministères différents, d'où il suit qu'elles peuvent sembler opposées entre elles, bien qu'il n'y ait que l'apparence du conflit... Le grand cœur de Pie IX évertua les complots des méchants ; et le bon sens de ses peuples les a déjà dissipés du moins en grande partie. Ou sont ceux qui voulaient démembrer de Rome les légations, comme si l'union romaine n'était pas italienne, et qu'il y eût un autre sceptre dans l'humanité au-dessus du sceptre très-éminent du Pontife ? Ou sont ceux qui parlaient de république, comme si la monarchie constitutionnelle et laïque, fondée par Pie IX, n'était pas la plus belle et la plus juste des républiques ?"

Ainsi M. Gioberti veut que l'Italie garantisse à Rome l'héritage intact de ses pontifes et ne souffre pas la pensée d'en déléguer une province. Il veut la conservation " de ce domaine temporel, si utile pour protéger l'indépendance du gouvernement spirituel du monde." Il montre aux ambitieux que la sagesse politique ne contiendrait pas que le patrimoine de saint Pierre est gardé par la jalousie de l'Italie et du monde. Et s'élevant enfin à des considérations plus hautes, ce publiciste, qu'on a trop accusé de ne voir dans le catholicisme qu'un système politique, un moyen d'assurer la suprématie temporelle de l'Italie, conclut en déclarant qu'il insulterait la cité sainte et ses pieux habitants, si parlant à " Rome, il ne considérait pas la question en chrétien." Car dit-il, les biens temporels ne sont, après tout, qu'un accessoire humain de cette religion divine dont l'empire s'exerce sur les cœurs et sur les intelligences. Or, la résurrection de l'Italie servira puissamment à faire partout refluer les croyances catholiques, à mettre fin au funeste règne de l'incrédulité, à préparer l'unité religieuse de l'Europe et

" du monde, comme le déclin politique de l'Italie, concourut à produire premièrement le schisme du XVIe siècle, puis les doctrines impies des âges suivants ; ainsi la restauration politique de la Péninsule et le rétablissement de notre primauté feront l'effet contraire. En effet, aujourd'hui il n'y a pas d'argument plus fort pour réconcilier les esprits avec la foi que de la montrer comme la maîtresse de la civilisation et la seule capable de ranimer les peuples. Et quelle nation peut donner plus d'autorité à un tel miracle que l'Italie, reine des peuples, et siège des divins oracles ? C'est le meilleur encouragement, romains, c'est le plus fort aiguillon qui puisse vous pousser à persévérer énergiquement dans votre magnanime entreprise. Que serviraient les franchises, l'union, les autres biens politiques, s'il n'était accompagné de l'espérance ? Que sert la félicité présente, si elle n'est comblée par celle de l'avenir ? Les attrait et les désirs généreux du siècle n'ont pas leur terme en eux-mêmes, et sont comme un achèvement au but ultérieur que la religion seule nous fait connaître en partie. Ainsi, votre cité merveilleuse est riche de ruines superbes qui rappellent les temps passés, et d'édifices non moins admirables qui représentent les grands modernes ; mais la ville sainte s'élève au dessus de la profane, et les aiguilles et les pinacles de ses basiliques guident l'œil qui la contemple, du fini à l'infini, du temps à l'éternité, et de la terre au ciel !"

Nous aimons à terminer par une page si chrétienne l'examen d'un document que sa valeur politique, relevée par la gravité des circonstances, nous obligeait de juger.

Ere Nouvelle.

### A M. L. J. PAPINEAU.

MONSIEUR, — Pour vous j'avais espéré que vous auriez cessé une poémième qui ne pouvait que tourner à votre désavantage et faire peu d'honneur au pays. Mais non, votre mauvais génie vous porte à me jeter le gant de nouveau, et je dois à moi-même, et plus encore au pays, de le relever ; ce que je fais sans crainte des résultats. Je me sens dans l'obligation de contrecarrer vos desseins et vos motifs déréglés, ou plutôt d'annoncer hautement que je suis opposé à vos démarches insensées, afin qu'il ne soit pas cru que, comme par le passé, je suis prêt à épouser toutes vos opinions. Mon silence, aux yeux de bien des personnes, pourrait comporter une interprétation favorable à vos menées. Comme je l'ai déjà dit, c'est ici le secret de toute l'opposition que je vous fais. Je désire, autant qu'il m'est possible, réparer les torts que j'aurais pu commettre, en vous prenant jadis pour mon Mentor politique.

Vous aviez encore un bel avenir, disposé comme vous l'étiez d'entrer de nouveau dans l'arène, mais vous avez fait choix du rôle peu honorable de gladiateur (en paroles, soit dit) au lieu de celui qui convenait à un ancien et que l'on avait cru habile politique, dont le seul inconvénient eût été de travailler et contribuer au bonheur de son pays, sans que cette position dignifiée ait été ternie par des vœux personnelles, des stratagèmes vils et bas, et un orgueil et une jalousie déshonorante et criminelle. Vous êtes un de ces infortunés hommes à qui l'expérience toute chèrement acquise qu'elle ait été, n'apprend rien. Vous vous êtes esquivé de votre patrie, la laissant plongée dans les pleurs et les angoisses : vous êtes réfugié sur le sol de " la belle France," justement ainsi appelée : et que faites-vous ?... Avez-vous fait quelques tentatives pour engager cet héroïque peuple à intercéder auprès de l'Angleterre, afin d'adoucir le sort et les peines de ceux qui descendaient de lui en Canada et que vous aviez perdus si cruellement ?

Point du tout, vous avez commencé une série de brochures, que vous nommiez " une histoire de l'état passé et actuel du Canada, mais dont une seule a vu le jour, et celle-là fut si pleine de violence, d'inconséquences et de vilipendement contre les autorités coloniales, à la merci desquelles vous nous aviez tous abandonnés, que des hommes bienveillants, amis de notre pays, vous ont prié de discontinuer votre œuvre insensée. Et vous devez savoir, que ceux qui pouvaient avec tant de chances de succès, intercéder en faveur de votre pays et de vos malheureux compatriotes, gémissant dans les cachots et dans les chaînes tant dans leur patrie que dans l'exil, se sont trouvés forcés à abandonner l'exécution du plan déjà conçu de faire le médiateur, appuyés comme ils l'étaient par le non accomplissement de certaines stipulations du traité de 1763. L'aspect était d'autant plus favorable à nous, qu'en sus, la meilleure intelligence régnait entre les cours des Tuileries et St. James, aussi bien qu'entre les souverains eux-mêmes. Mais la présence de votre écrit furibond, — cette œuvre malheureuse du chef de l'insurrection, — a de suite rendu abortif un précède qu'une de ces parties se serait fait gloire de proposer, et pour lequel l'autre aurait été heureuse d'avoir le prétexte de se montrer indulgente et prête à pardonner et oublier. Avec la triste facilité que vous possédez de dénaturer les faits, vous allez prétendre qu'il n'en est pas ainsi : ne me forcez pas à en donner les preuves, qui sont peut-être plus à ma portée que vous le pensez. Vous n'oserez pas, je crois, affirmer que vous n'avez pas discontinué votre œuvre intempestive. Vous êtes trop zélé à satisfaire votre démanchement d'écrire pour avoir discontinué sans des raisons puissantes ; or, pouvez-vous en donner d'autres que celles précitées. De retour en Canada, vous avez vu se restreindre votre impatience d'agiter pendant trois années. Qui vous étiez donc, docteur et sage, jusqu'à un moment où vous avez réussi à posséder ce que vous convoitiez tant ; vos dix huit mille piastres ! Lorsqu'il n'y avait plus rien à gagner, en faisant le " bon apôtre," vous avez levé le masque et vous vous êtes montré dans tout votre caractère d'autrefois. La défiance, l'adversité les années, ne vous ont rien appris ! Les torrents de misères dont votre pauvre pays a été abreuvé après votre glorieuse fuite et durant votre longue absence, n'ont rien d'important pour vous. Vous vous êtes éclappé à la foudre, que vous avez attiré sur tant d'autres : vous étiez sain et sauf, sans perte aucune, et pour vous tout était bien, qu'importe les malheurs d'autrui.

M. Papineau ! l'homme peut être mercenaire et ambitieux, mais il ne doit pas être dénué des attributions ordinaires de l'humanité. Une hypocrite profession de sympathie, des larmes forcées ne peuvent en imposer ; il faut des traits de bienveillance ; il faut qu'il y ait au moins quelques traits de générosité pour nous convaincre qu'il n'y a pas un cœur de glace, une âme sourde aux impulsions de la nature chez celui qui prétend compatir aux malheurs des autres. Qui avez-vous soulagé, autrement qu'avec quelques paroles meilleures que vous distillez, (je ne dirai pas comme vous : " crachez," si abondamment. A qui avez-vous fait partager quelques deniers de la forte somme que vous avez touchée, prix de votre silence et de l'espoir qu'on avait que vous alliez servir la cause des ennemis de votre pays ? Pouvez-vous me signaler une seule veuve, un seul orphelin aux besoins desquels vous avez pourvu ? Le souvenir de ces victimes ne s'est jamais présenté à votre idée, car à votre ordinaire vous étiez trop absorbé de vous-même et de vos intérêts pour penser à l'extrême indigence et au besoin absolu de ces êtres infortunés.

Un homme peut se consacrer à l'étude abstraite de la politique et acquérir une certaine réputation par la volubilité avec laquelle il peut à volonté prôner ses connaissances, sans pourtant réduire à la pratique des notions acquises dans la seule étude qu'il ait approfondie. Un homme peut-être bon et estimable dans les rapports domestiques et sociaux, mais aussi, peut-être est-il dépourvu d'une manière déplorable des beaux sentiments qui élèvent et ennobissent la nature humaine. Vous ne démontrez que trop clairement que vous entrez dans cette catégorie. Du moins, vous n'avez jamais montré la moindre reconnaissance pour les nombreux bienfaits qui vous furent prodigués ; peut-être dans l'immensité de votre égoïsme, pensiez-vous que tous ces témoignages d'estime et tous ces égards étaient votre dû et votre héritage ? Pourtant, il est dit et reconnu que l'homme privé des attributions de la gratitude, manque du premier et du plus beau don de la civilisation. Nous trouvons ce sentiment même dans la créature brute tous les jours, et vous êtes encore à nous donner des preuves qu'un tel principe existe chez vous. Est-ce qu'en fouant le sol natal après huit années d'absence forcée et duquel vous vous étiez enfui d'une manière si ignoble, vous ne sentiez pas que vous deviez ce retour au pardon qu'un homme d'état vous avait procuré, et pour l'obtenir il dut user de toute son influence. De quel vil retour ne l'avez-vous pas payé, en employant à son égard des épiques qui ne sortent jamais de la bouche d'un honnête homme ? Est-ce que, lorsque vous demandiez, et cela par écrit, \$4,500, que ne contractiez pas une dette de reconnaissance envers le gouvernement qui vous les accordait ? Non sans doute ; car vous n'avez pas plutôt mis la main sur le trésor que de suite vous avez recouvré votre langue d'autrefois ! vous n'étiez plus alors " muet comme la tombe ; " mais bien furieux en proportion de la longueur de votre silence hypocrite. Est-ce que lorsque vous voyez entrer chez vous, M. votre fils, auquel ce même gouvernement a donné un si bel emploi, votre âme ne vous reproche pas votre ingratitude envers ses bienfaiteurs ? Est-ce que, lorsque vous vous êtes adressé à mes constituants pour me dépopulariser et me déprécier dans leur estime, vous n'éprouviez pas quelques remords en traitant de la sorte, l'homme chez lequel vous avez cherché le salut et qui vous dit qu'il mourrait pour sauver votre vie ; un homme qui vous défendait contre tout et en tout, lorsque d'amers reproches et imprécations pleuvaient sur vous, à la suite de votre conduite ? Non certainement, car il n'existait pas chez vous un seul mouvement généreux, pas un sentiment d'abnégation, ni de ces louables traits qui se rencontrent chez tous les hommes. Ah ! que vous êtes malheureux de laisser les mauvaises passions s'emparer de l'ascendant sur vous !

Vous vous plaisez tant à la vitupération ; vous êtes tellement familier avec un langage si extrêmement vulgaire, toujours absent chez les gens bien-nés, qu'on serait disposé à croire que vous étiez beaucoup plus intime avec la populace, qu'avec les Lamennais et autres célébrités.

Il a été dit que vous n'étiez pas très scrupuleux à observer les règles de la vérité : accusation que j'avais crue calomnieuse, mais que je reconnais aujourd'hui pour trop véridique, puisque vous osez assurer qu'il " St. Denis, je vous ai donné par écrit l'ordre de fuir." Vous ne le produirez pas ! vous porterez la réputation flétrissante d'être calomnieux et prévaricateur. Le manque de courage peut-être inné chez l'homme ; il est alors à plaindre et ne doit être censuré que quand il plonge les autres dans l'abîme, qu'il a tant en horreur lui-même ; mais de trafiquer avec le mensonge c'est être bas et vil de volonté.

Ce n'est pas la débauche de l'organisation et d'habitude, mais un défaut de caractère qui rend l'homme méprisable. Vous n'avez pas répondu à mon appel de publier cet écrit portez donc toute la honte d'une telle conduite. Avec votre logique ordinaire, vous vous mettez à l'abri de la nécessité de prouver votre assertion, en me demandant de donner le nom de l'individu qui m'a demandé une lettre pour vous disculper auprès des galants Parisiens.

Vous connaissez cette personne, vous savez et par son état et son éducation et son caractère personnel, qu'elle est éminemment respectable, et vous savez aussi que ce digne personnage n'aurait pas à faire le sujet d'une discussion politique et publique ; mais, afin de vous ôter tout subterfuge et vous priver de l'excuse de nier la circonstance, je prendrai sur moi de donner à toute personne que vous enverrez à cet effet, le nom de mon estimable ami et je lui ferai lecture de la lettre que j'ai écrite en réponse à la sienne et de laquelle pour l'édification du public et pour votre propre conviction, je vais donner quelques extraits.

PLATTSBURGH, 11 sept. 1840.  
" Mon cher Mons. — Vers midi l'on m'informa que M. PAPINEAU et O'CALLAGHAN étaient partis peu après " les premières canonades. — Le départ de M. P. bien qu'il eût eu un mauvais effet sur certaines personnes, n'a pas empêché mes amis de m'aider avec force et ce départ n'aurait été accompagné d'aucune suite fâcheuse, si M. Papineau n'était revenu aussitôt qu'il eut appris notre succès, mais nous ne savions quelle direction il avait prise — si nous eussions pu le voir, la catastrophe qui a plongé le pays dans l'abîme du malheur, ne serait pas arrivée."

Je prendrai sur moi la responsabilité de donner quelques extraits de la lettre de mon ami en date du 20 juin 1848. — Il me pardonnera cette liberté par l'amour sincère et éprouvé qu'il porte à notre commun sol natal, et je suis persuadé qu'il me permettra de livrer son nom à M. Papineau, s'il prend le soin de le connaître. " Depuis 1840, c'est-à-dire, depuis mon voyage de Paris, où j'ai vu, pendant cinq mois M. Papineau de si près, je suis entièrement désillusionné sur son compte. Je ne lui crois nullement la haute capacité politique qu'on lui supposait jusqu'en 1837. Je le crois absolument nul pour l'administration, — il est fort " à critiquer, à faire de l'opposition, à détruire ; il serait nul " à réformer, à édifier, à créer. C'est purement et simplement un démagogue, et nullement un homme d'état." Il est extrêmement pénible d'être obligé de faire de semblables révélations, mais, votre imprudence et votre audace à mettre au défi, aussi bien que le mal que vous pouvez causer à notre pauvre pays, ne justifient pas seulement, mais nécessitent, la mesure.

Si vous voulez faire l'incrédule et ne croire qu'à vue, je vous invite de passer à mon bureau, afin de vous satisfaire ; venez sans crainte, car vous êtes dans la position des personnes du sexe, au niveau desquelles, quant à la responsabilité physique, vous vous êtes placés en refusant toute autre arme pour votre défense que la leur : n'hésitez pas, je me respecte trop pour faire un attentat contre un individu dont la seule protection est la fuite, quand, par ses inconséquences, il s'est rendu indigne d'un appel qu'un homme d'honneur ne décline jamais ; vous connaissez les moyens de vous disculper de l'accusation " d'extrême prudence." Je ne vous ai pas donné ordre, soit verbal ou par écrit de laisser St. Denis. Au contraire, la personne de ma maison que vous avez envoyée me demander s'il était temps de vous en fuir, vous répondait : Le Dr. dit " .... et que tant qu'il est debout il n'y a aucun danger pour vous." Vu la position que cette personne occupe dans le moment actuel, je ne la mettrai pas dans la désagréable nécessité de se prononcer à ce sujet. Vous la connaissez, vous savez le fait, tout le fait, mais je pense bien qu'il ne vous coûte guère de le nier. Je n'envisage ni vos ruses ni l'ingénuité de votre mémoire : je vous défie de contredire nos allégations. Je vous citerai un autre fait qui prouvera combien décidément votre parti était pris de mettre votre personne en sûreté. Peu après que je vous eus laissé pour aller au devant des troupes, vous avez envoyé demander à mon respectable voisin, M. Ducloux, son capot gris, afin de vous déguiser mieux dans la fuite que vous alliez faire. C'est ce même M. B., dont j'ai tant admiré la bravoure et le sang-froid pendant les sept heures qu'il dura le combat. On m'a informé que vous ne lui aviez pas même rendu ce vêtement ou fait aucune rémunération ? Quant à la tuque bleue, vous en avez amplement indemnisé le propriétaire en lui laissant au lieu, votre beau casque ! Depuis mon retour au Canada, on m'a appris, " que prévoyant les conséquences de votre agitation, vous aviez fait transporter vos biens à vos parents, afin d'éviter soit la destruction ou la confiscation. Vos propriétés étant protégées, vous saviez que vous pourriez mettre votre personne hors de danger et dans la sécurité laisser faire les événements : S'ils devenaient propices, vous seriez à la main prêt à vous emparer du pouvoir, la fortune contre vous, vous étiez hors de l'atteinte de vos ennemis et alors peu vous importait que vos amis le fussent. Parlez donc après ces faits écrasants de votre dévouement, et de votre désintéressement. Plus vous vous agitez, M. Papineau, plus avant vous vous plongez dans la fange que vous avez produite. Vous dites dans votre bel et pur écrit : " qui a menti une fois, peut mentir deux." Vous connaissez cela par votre pratique. Vous citez, comme venant de moi, " des paroles que je n'ai jamais employées, mais ce sont vos paroles, vous les appliquez à vous-même, connaissant vos mérites." Vous en êtes le maître, mais je vous nie le droit de me faire porter la responsabilité d'un langage que je répudie. Voici les mots dont vous vous servez, connaissant sans doute la vérité : " M. Papineau est un démagogue, un ennemi, un ambitieux, un lâche, un traître."

Le portrait est fidèle, car personne se connaît mieux que soi-même. Voici encore un trait de votre plume, qui vous est aussi applicable et qui cadre aussi bien avec toute votre conduite : " brave à dix lieues, lâche à dix pieds ; " vous voulez tirer parti de ce que je ne trouvais pas convenable de demander une assemblée des cinq comtés ou du comté de Richelieu seulement. Preuve que c'était principe chez moi, c'est que j'ai respectueusement décliné l'invitation qui me fut faite par un nombre des électeurs les plus influents d'assister à une assemblée de votre propre comté. Mais comme vous paraissiez vouloir à votre ordinaire prendre avantage de mon indisposition à appeler une convention dans mon comté, qui ne pourrait que causer beaucoup de trouble et d'inquiétude aux bons habitants et que vous désirez attribuer cela à ma crainte de vous rencontrer !!! je vous invite à convoquer cette assemblée. Vous allez vous abriter sans doute du prétexte que c'est moi qui devrais le faire. Eh bien ! je le ferai, car il ne peut qu'en résulter du bien, et vous fixerez le jour, et je vous promets d'être à vos côtés ; en retour je vous accompagnerai jusqu'à St. Maurice, où vous serez donné pareil avertissement. Le marché vous convient-il ? j'attends votre réponse ! Ce n'est pas le désir d'obtenir une méprisante victoire sur vous qui me porte à vous répondre, mais bien désabuser ceux qui pourraient être induits en erreur par vos " allégations hardies et vos sophismes ; vos assertions que vous n'avez imposé le silence, un silence que j'aurais de suite observé, s'il ne s'agissait pas du bien et du repos du pays. La position dans laquelle vous vous êtes placé est si peu honorable, qu'une victoire sur vous ne pourrait attirer que peu de gloire, et je ne cherche point pour moi, mais pour le rétablissement des faits.

Vous avez choisi pour vous dérober à l'observation, le cognomen de votre petit neveu et aid-le-camp ! et comme lui, vous vous flûtez du nom de " Campagnard." Vous êtes bien plus heureux à cacher votre personne que votre style ; le subterfuge ne vous servira de rien, non plus que celui " d'antimoniaire," sous la protection duquel vous lancez des attaques furibondes contre MM. LAFONTAINE, MORIN et plusieurs autres dignes citoyens, mais c'est surtout contre moi que vous